Justificatif généré le 19/12/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 19/12/2023
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/714725
N° d'annonce : 714725

COHOR SERVICES

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 €

Siège social : 2 Rue du Commandant Mouchotte Bâtiment 522 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE

811 918 226 R.C.S. Créteil

Suivant PV des décisions de l'associé unique du 15/12/2023, il a été pris acte de la nomination en qualité de représentant permanent de l'ASSOCIATION POUR LA COORDINATION DES HORAIRES, Président, la société AIR CORSICA, société anonyme d'économie mixte, sise Aéroport Napoléon Bonaparte - BP 505 - 20186 Ajaccio Cedex 2, RCS Ajaccio 349 638 395, représentée par Mme Marie-Antoinette SANTONI demeurant 1 rue Bonaparte - 20000 Ajaccio.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a3YT0Frk
https://digitalisation.actulegales.fr/#a3YT0Frk

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)